

## Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 27 septembre 2012 portant vérification de la conformité du barème proposé par Gédia au 1<sup>er</sup> octobre 2012 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 20 juillet 2012

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Olivier CHALLAN BELVAL et Michel THIOILLIERE, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Gédia, le 10 septembre 2012, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 1<sup>er</sup> octobre 2012. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

### 1. Barème proposé par Gédia

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 21 juillet 2012 et qui permet de couvrir les coûts estimés au 1<sup>er</sup> juillet 2012, le barème proposé répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de Gédia depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012, estimée par le fournisseur à -0,012 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

### 2. Observations de la CRE

L'arrêté du 20 juillet 2012 a fixé la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de Gédia, qui s'approvisionne au tarif STS de GDF Suez.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1<sup>er</sup> juillet 2012 et le 1<sup>er</sup> octobre 2012 correspond à une baisse de -0,012 c€/kWh.

### 3. Conclusion

La CRE constate que le barème proposé par Gédia est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 20 juillet 2012.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 27 septembre 2012

Pour la Commission de régulation de l'énergie,  
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

**ANNEXE**  
**Tarifs de vente du gaz naturel de Gédia**  
**applicables au 1<sup>er</sup> octobre 2012 (hors TVA et hors CTA)**

TARIFS	PRIX
Tarif Base Abonnement mensuel en € Prix du kWh en c€	2,97 6,53
Tarif B0 Abonnement mensuel en € Prix du kWh en c€	4,22 6,33
Tarif B1 Abonnement mensuel en € Prix du kWh en c€	13.11 5.24
Tarif B2I Abonnement mensuel en € Prix du kWh en c€	15,70 5.21
Tarif B2S Abonnement mensuel en € Prix du kWh d'hiver en c€ Prix du kWh d'été en c€ Réduction du prix du kWh pour consommation > 1 GWh en c€	80.28 5,182 4,650 0,175